

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/CN.4/L.133
25 juin 1969

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
(Vingt et unième session)
Point 7 de l'ordre du jour

Incidences financières

Coût estimatif d'une session supplémentaire de la
Commission du droit international qui se
tiendrait au début de 1970

(Note du Secrétaire général)

GE.69-14193

(6 p.)

1. Comme suite à la proposition selon laquelle la Commission pourrait tenir une session supplémentaire au début de 1970, et compte tenu des dispositions de l'article du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, il est communiqué les estimations qui suivent.
2. Ces estimations ont été faites à partir des hypothèses suivantes :
 - a) La session se tiendrait à Genève ou à New York. Des estimations distinctes ont été faites pour chacun des cas envisagés.
 - b) La session se tiendrait au début de 1970.
 - c) La durée de la session serait de quatre semaines, ou éventuellement de cinq ou six semaines.
 - d) Les langues de travail seraient l'anglais, l'espagnol, le français et le russe.
 - e) La Commission tiendrait cinq séances par semaine et aurait la possibilité de tenir deux ou trois séances supplémentaires au cours de la dernière semaine. Il faudrait prévoir la traduction de la documentation préparée en cours de session, l'interprétation simultanée et les comptes rendus analytiques.
 - f) Un comité de rédaction tiendrait jusqu'à quatre séances par semaine. Il faudrait prévoir la traduction de la documentation préparée en cours de session et l'interprétation simultanée.
 - g) La documentation préparatoire comporterait environ 100 pages.
 - h) La documentation préparée en cours de session, y compris le projet de rapport, comporterait environ 230 pages.
 - i) Après la session, il faudrait prévoir l'impression des comptes rendus analytiques et du rapport à l'Assemblée générale.
3. Ces estimations figurent de manière détaillée dans l'annexe ci-jointe. On constate que le montant total estimatif des frais qu'entraînerait une session supplémentaire de quatre semaines à Genève s'élève à 161.700 dollars; si la session se tenait au Siège où une partie du travail pourrait être effectuée par l'effectif normal, ce montant s'élèverait à 133.500 dollars. S'il était possible de fixer la session à un moment où elle ne coïnciderait pas avec un trop grand nombre d'autres réunions, on pourrait réduire dans une certaine mesure les frais des services de conférence en cours de session, mais cela ne modifierait pas le montant des frais de voyage des membres de la Commission et du personnel, les frais relatifs à la documentation préparatoire, ni les frais d'impression après la session.

4. On peut résumer de la manière suivante le coût estimatif d'une session de quatre semaines :

	<u>Session tenue à</u>	
	<u>Genève</u>	<u>New York</u>
	\$	\$
Frais de voyage et indemnité de subsistance des membres de la Commission	36.400	49.500
Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel des services organiques détaché de New York (pour une session à Genève)	6.900	-
<u>Documentation préparatoire</u> (qui sera établie à New York)	4.500	4.500
<u>Services de conférence en cours de session</u>		
Interprétation	14.580	17.900
Traduction, dactylographie et reproduction de la documentation préparée en cours de session, y compris le projet de rapport	20.770	13.000
Comptes rendus analytiques des séances de la Commission, traduction, dactylographie et reproduction	31.800	15.350
Edition	10.700	*
Secrétaires, techniciens et huissiers	2.800	*
<u>Impression après la session</u> (Siège)		
Comptes rendus analytiques	29.500	29.500
Rapport à l'Assemblée générale	3.750	3.750
	<u>161.700</u>	<u>133.500</u>
	=====	=====

5. Comme il est également indiqué à l'annexe, le montant estimatif des dépenses qu'entraînerait la prolongation de la session au-delà de quatre semaines, s'élève à 27.100 dollars par semaine à Genève et à 21.850 dollars par semaine au Siège. En

* Ces services seront fournis par l'effectif normal du Siège.

conséquence, on peut évaluer que le coût d'une session de cinq semaines s'élèverait à 188.800 dollars à Genève et à 155.350 dollars à New York. Les chiffres correspondants pour une session de six semaines seraient respectivement de 215.900 et 177.200 dollars.

6. Si la session se tient à New York, il est proposé que la date d'ouverture de la session soit fixée au 13 janvier; comme le programme des réunions qui se tiendront à Genève au début de 1970 n'est pas encore connu, aucune date précise n'est proposée.

Coût estimatif d'une session supplémentaire de la Commission du droit international
qui se tiendrait au début de 1970

ANNEXE

	<u>Coût estimatif d'une session de 4 semaines</u>		<u>Coût estimatif par semaine supplémentaire</u>	
	<u>Session à Genève</u>	<u>Session à New York</u>	<u>Session à Genève</u>	<u>Session à New York</u>
	§	§	§	§
1. Frais de voyage et indemnité de subsistance des membres de la Commission	36.400	49.500	4.200	6.650
2. Frais de voyage et indemnité de subsistance du personnel des services organiques du Siège (à la session de Genève)	6.900	-	1.500	-
3. <u>Coût des services de conférence</u>				
Traduction, dactylographie et reproduction d'une documentation préparatoire de 100 page à New York	4.500	4.500	-	-
<u>Frais en cours de session</u>				
Interprétation ^{1/}	14.580	17.900	3.800	4.500
Traduction, dactylographie et reproduction de la documentation préparée en cours de session (230 pages) et du rapport	20.770	13.000	-	-
Comptes rendus analytiques des séances de la Commission (A, E, F, R), traduction, dactylographie et reproduction	31.800	15.350	7.600	4.000

^{1/} Les frais seront réduits si le programme des réunions qui se tiendront au moment de la session permet de disposer d'interprètes dans les limites des effectifs normaux.

	<u>Coût estimatif d'une session de 4 semaines</u>		<u>Coût estimatif par semaine supplémentaire</u>	
	<u>Session à Genève</u> \$	<u>Session à New York</u> \$	<u>Session à Genève</u> \$	<u>Session à New York</u> \$
Edition	10.700	2/	2.600	-
Secrétaires, techniciens et huissiers	2.800	2/	700	-
<hr/>				
Total des frais en cours de session	80.650	46.250	14.700	8.500
4. <u>Frais d'après-session</u>				
Impression des comptes rendus analytiques ^{3/} (Siège)	29.500	29.500	6.700	6.700
Impression du rapport final ^{3/} (Siège)	3.750	3.750	-	-
<hr/>				
	33.250	33.250	6.700	6.700
Total	161.700	133.500	27.100	21.850
<hr/> <hr/>				

^{2/} Ces services seront fournis par l'effectif normal du Siège.

^{3/} Les services du Siège s'efforceront de se charger de la lecture d'épreuves et de la préparation de copie.